

## Écouter

## Accueillir

## Agir

### Plan d'action de la part de Mgr Pierre-Olivier Tremblay OMI

Voici deux des quatre composantes du Plan d'action de Mgr Tremblay qui fait partie de sa lettre du 14 février dernier.

**DIOCÈSE DE HEARST-MOOSONEE**  
Mgr Pierre-Olivier Tremblay OMI  
ÉVÊQUE

Sylvie Vallée  
Économe

Fondé en 1973, l'Inter-Par rejoint des gens dans plus de 30 communautés à travers le nord de l'Ontario

Rév. Sébastien Groleau, éditeur

Rév. Benedictus Mulenga, Directeur des vocations religieuses et sacerdotales

Rév. Hervé Sauvé  
Vicaire épiscopal à la réconciliation

Rév. Paul Awowole  
Vicaire épiscopal à la Baie James

 diocesedehearst@gmail.com

 www.hearstmoosonee.ca

 Diocese Hearst Moosonee

 pierreolivier.tremblay

 Diocese Hearst Moosonee

 CP 1330, Hearst, ON P0L 1N0

 705-362-4903

Je m'adresse à vous, frères et sœurs, en tant que votre évêque de Hearst-Moosonee. Je m'engage à continuer de changer les choses dans notre milieu, à aider les survivants à obtenir justice et réparation, à transformer nos manières de faire et à prévenir de nouveaux abus. Merci de votre aide pour imaginer et réaliser des chemins nouveaux, car je n'ai pas toutes les solutions et les idées. Dans le diocèse, voici le plan d'action que je veux que nous mettions en œuvre, ou bien que nous continuions à faire. Je vous le présente de concert avec les prêtres du diocèse à qui je l'ai déjà présenté. Ce sont des actions pour réparer, prévenir, faire mémoire et construire.

#### Des actions réparatrices

Pour les survivants qui ont subi un si grand tort, nous allons continuer à faire tout ce que nous pouvons pour les soutenir dans leur quête d'un mieux-être :

- ◆ Être là pour les accueillir, les rencontrer et les écouter en dépassant nos inconforts et nos préjugés.
- ◆ Continuer à travailler au règlement éthique des poursuites.
- ◆ Offrir une aide psychologique extérieure lorsque nécessaire.
- ◆ Mettre sur pied des groupes d'entraide partout où cela sera demandé.
- ◆ Identifier, en collaboration avec des organismes civils, une œuvre locale qui aide les victimes de tout abus et qui travaille à la prévention. Le diocèse l'aidera financièrement. Chacun peut aussi réfléchir à soutenir ces organismes.

#### Des actions pour prévenir les abus

Nous allons poursuivre tous les efforts nécessaires en vue de prévenir tout

abus :

- ◆ Sanctionner, conformément au droit, tous les prêtres, employés ou bénévoles qui ont commis des abus.
- ◆ Soutenir le travail de la déléguée de l'évêque ainsi que du comité pour un environnement sain.
- ◆ Continuer et renforcer les vérifications des antécédents judiciaires pour l'ensemble des prêtres, employés et bénévoles qui œuvrent dans le diocèse.
- ◆ Améliorer nos protocoles d'accueil des plaintes et des procédures de traitement de ces plaintes.
- ◆ Former les intervenants et les communautés pour identifier et réduire tout risque possible.
- ◆ Donner des formations régulières aux membres du clergé et à tous ceux et celles qui travaillent en pastorale sur les abus et les dynamiques de pouvoir. Le faire avec d'autres instances sociales ou éducatives.
- ◆ Assurer une formation approfondie aux séminaristes et un encadrement psychologique plus suivi donné aux futurs prêtres.
- ◆ Collaborer avec d'autres diocèses, communautés ou organisations pour partager et accueillir les meilleures pratiques en prévention des abus.

La semaine prochaine ...

**Des actions pour sensibilier et faire mémoire**

**Des actions pour construire**